

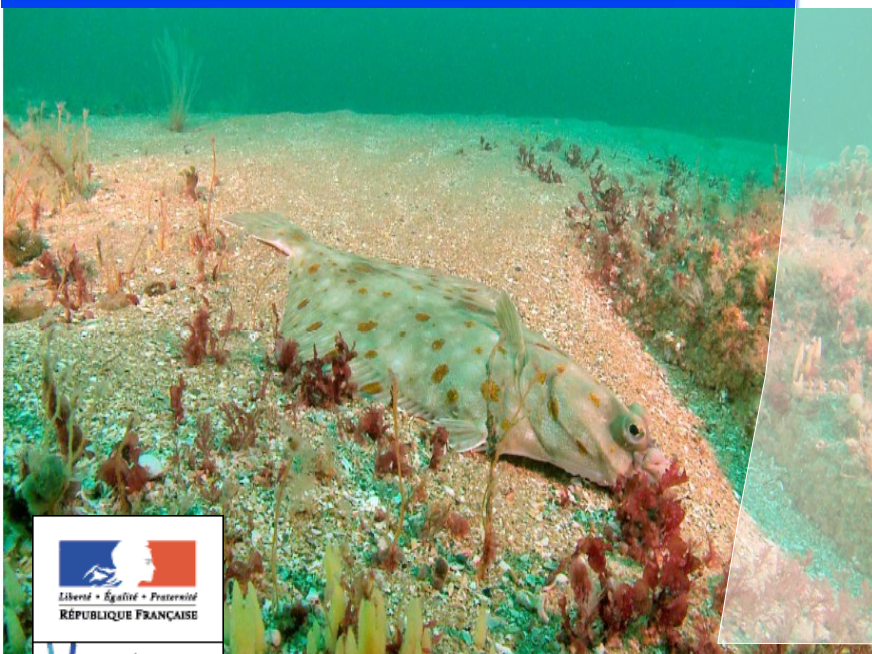
# Directive cadre Stratégie pour le milieu marin

## Plan d'action pour le milieu marin Manche-mer du Nord

---

### Réunion d'association sur le programme de mesures

25 avril 2014  
Caen



Laurent Mignaux/METL-MEDDE



Direction interrégionale de la mer  
Manche Est - mer du Nord

[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)

# Éléments de contexte

- Objectif : permettre la **collecte de données** pour réaliser l'évaluation permanente du milieu marin à l'échelle d'une sous-région marine.
- 4ème **élément des PAMM**, requis par l'article 11 de la DCSMM.
- Document qui **décrit l'ensemble de dispositifs de suivi** qui permettent de juger de **l'état des eaux marines** et des **pressions et des impacts** qui s'exercent sur ces eaux.
- **Articulation** avec les programmes de surveillance ou de suivis mis en œuvre dans le cadre d'autres politiques publiques (notamment au niveau communautaire).
- **Adopté en janvier 2015 par les préfets coordonnateurs** après mise en cohérence nationale, mis à jour tous les 6 ans

# Enjeux auxquels doit répondre le programme de surveillance (PdS) pour la DCSMM

Evaluation de l'**état écologique** (→ BEE)

Evaluation des **pressions** d'origine anthropique et des **impacts** sur le vivant

Evaluation de la **réalisation des Objectifs Environnementaux**

Evaluation des **mesures** et de leur incidence

Recueil de données nécessaires à la **construction des indicateurs du BEE et des indicateurs associés aux OE**

**Surveillance**



**Mise à jour de l'évaluation initiale (2018)**

→ combler les lacunes

**Connaissance**

# Concepts et sémantique

« **surveillance** » (« monitoring ») est souvent appelé « **suivi** » (environnemental)

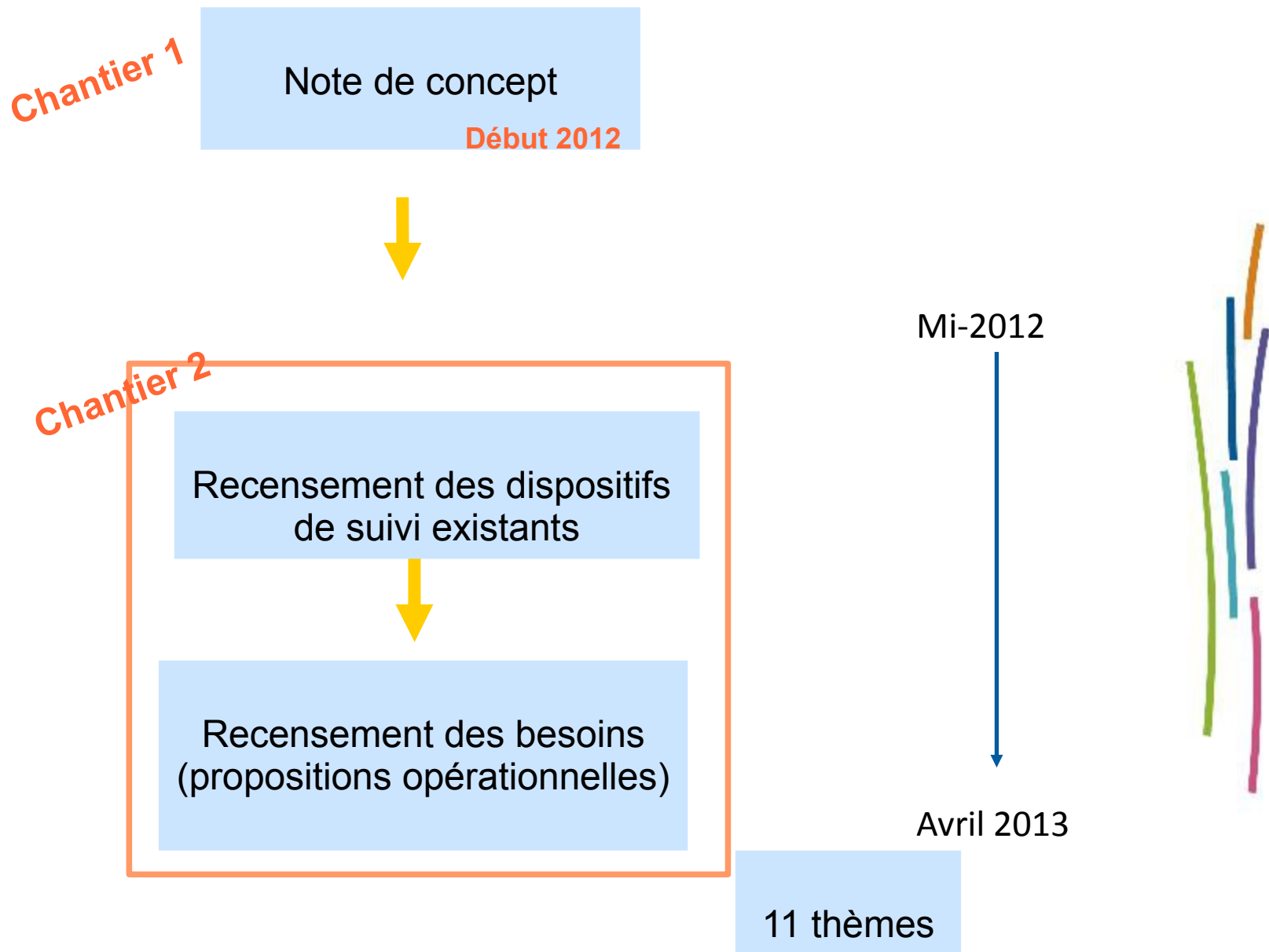
- un suivi s'inscrit dans la durée (opérationnel, pérenne...);
- il éclaire la gestion et/ou mesure la réponse à la gestion;
- il mesure l'atteinte d'objectifs exprimés;
- il devrait renseigner des « indicateurs »;

résultats obtenus	<i>indéterminé</i>	<i>très mauvais</i>	<i>mauvais</i>	<i>moyen</i>	<i>bon</i>	<i>très bon</i>
Code couleur associé	gris	rouge	orange	jaune	vert	bleu

résultats obtenus	<i>mauvais</i>	<i>bon</i>
Code couleur associé	rouge	vert

- la DCE, la DCSMM, la réglementation sanitaire disent « surveillance »...
- ... mais la surveillance peut aussi (dans d'autres contextes) signifier « contrôle et police »

# Une organisation en 5 chantiers



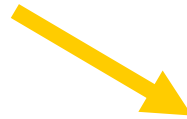
Optimisation scientifique et technique

Mai-Déc 2013

**Chantier 3**

Modalités de mise en œuvre  
et de financement  
**Qui ? Combien?**

Janv - Avril 2014



**Chantier 4**

Gestion des données  
(bancarisation, assurance  
qualité, accès ...)

Janv-avril 2014

**Chantier 5**

Rédaction d'un programme de surveillance  
pour chaque sous-région marine

1<sup>er</sup> trimestre  
2014



Association

25 avril – 30 mai 2014

Prise en compte des remarques et  
harmonisation

Juin -juillet 2014

Consultation des instances et du public

Mi-août-mi-nov 2014

# Des 11 descripteurs ...

1. Biodiversité  
MNHN/AAMP

2. Espèces non indigènes  
MNHN

3. Espèces Commerciales  
Ifremer

4. Réseaux trophiques  
CNRS INEE

5. Eutrophisation  
Ifremer

6. Intégrité des fonds  
BRGM

7. Conditions hydrographiques  
SHOM

8. Contaminants  
Ifremer

9. Questions sanitaires  
ANSES

10. Déchets marins  
Ifremer

11. Energie sonore  
SHOM

# ... aux 13 programmes

## Biodiversité

6. Espèces non indigènes - MNHN

7. Espèces Commerciales- Ifremer

8. Eutrophisation - Ifremer

9. Conditions hydrographiques - SHOM

10. Contaminants  
Ifremer

11. Questions sanitaires  
ANSES

1. Oiseaux - AAMP

2. Mammifères marins et tortues - AAMP

3. Poissons et céphalopodes – MNHN

4. Habitats benthiques et intégrité des fonds marins – RESOMAR et AAMP

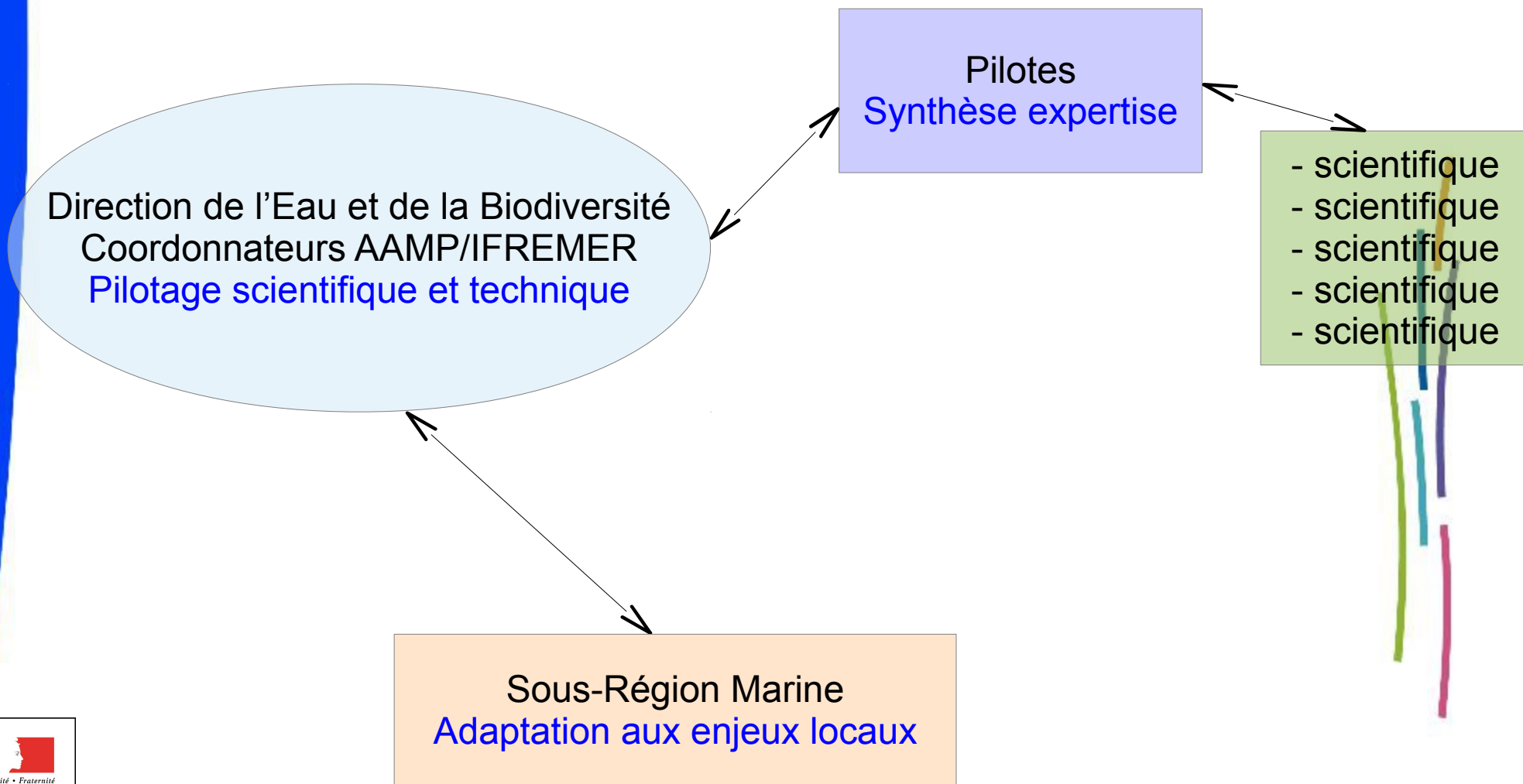
5. Habitats pélagiques – RESOMAR

12. Déchets marins  
Ifremer

13. Energie sonore  
SHOM



# Qui fait quoi ?



# Documents soumis à l'association

Document de **391 pages** constitué de :

- note de présentation
- lien entre les 13 programmes, le bon état écologique et l'évaluation initiale
- Présentation des 13 programmes, divisés en sous-programmes



# Qu'attend-t-on de l'association ?

- Informer les acteurs
  - Recueillir leurs avis sur les propositions des experts
- ... jusqu'au **30 mai 2014** à [pamm-mmn.mcpcm.dirm-memn@developpement-durable.gouv.fr](mailto:pamm-mmn.mcpcm.dirm-memn@developpement-durable.gouv.fr)

## Plan d'action pour le milieu marin Manche - mer du Nord Avis sur le projet de programme de surveillance

Nom du contributeur :  
Organisme :  
Coordonnées du contributeur :  
- courriel :  
- téléphone :

Fiche à envoyer à l'adresse suivante jusqu'au 30 mai 2014 :  
[pamm-mmn.mcpcm.dirm-memn@developpement-durable.gouv.fr](mailto:pamm-mmn.mcpcm.dirm-memn@developpement-durable.gouv.fr)

À la suite de la réunion d'association du 25 avril 2014, votre avis est sollicité sur le projet de programme de surveillance envoyé par courriel le 24 avril 2014 et téléchargeable sur le site Internet de la DIRM, en particulier sur la pertinence des propositions techniques qu'il porte.

*N.B. Les commentaires que vous transmettez sont susceptibles d'être rendus public dans les documents de synthèse et comptes rendus de la présente phase d'association.*

Nom du programme	Nom du sous-programme	Page du programme	Commentaires, ajouts ou corrections	Documents de référence à l'appui du commentaire

# Conclusion

- **Programme de surveillance** : jusqu'au **30 mai 2014**, possibilité de formuler des remarques sur le projet de programme de surveillance en utilisant la fiche réservée à cet effet et en l'adressant à la boîte :

[pamm-mmn.mcpm.dirm-memn@developpement-durable.gouv.fr](mailto:pamm-mmn.mcpm.dirm-memn@developpement-durable.gouv.fr)

- **Programme de mesures** : réunion d'association prévue début juin, à Caen.